
LE PARC DE L'HUVEAUNE EN CENTRE-VILLE REVITALISATION DU FLEUVE ET DE SA BIODIVERSITÉ

Réaménagement du bassin de la botte

Compte-rendu

18 décembre 2024



Table des matières

Organisation	2
PRESENTATION DE LA RENCONTRE	3
Une rencontre structurée en deux temps	3
Les participant·es à la rencontre	4
LA PRESENTATION DANS LE PARC	4
Avancement des travaux de l'Huveaune	4
Les intentions pour le réaménagement du bassin	5
LES ATELIERS EN GROUPE	6
Synthèse des travaux en groupe	6
En résumé	8

Intervenants

EPAGE HuCA :

- Estelle Fleury (directrice)
- Tiphaine Zarrouga (Chargée de projet GEMAPI)
- Emmanuel Dautant (Chargé de communication)
- Matthieu Sébire (Directeur Adjoint technique)

Mairie d'Aubagne :

Pascal Agostini (5e adjoint Délégué au Sport et au Patrimoine sportif) et 1er Vice-Président de l'EPAGE HuCA

Eclectic Experience (animation de la concertation) :

- Arthur Beaucé
- Benjamin Aragoncillo

Présentation de la rencontre

Cette rencontre consacrée au futur du bassin de la Botte du parc de l'Huveaune, s'est tenue le 18 décembre 2024, de 16 h à 18 h et a rassemblé une quarantaine de personnes. Organisée par l'EPAGE HuCA et en présence de la mairie d'Aubagne, cette réunion faisait suite à la concertation organisée au printemps dernier, portant sur le projet de revitalisation du fleuve et de ses abords.

L'objectif de cette rencontre était double :

- **Informers les habitants sur l'avancement des travaux**
- **Impliquer les Aubagnaises et les Aubagnais** dans le processus d'aménagement et de création d'usages dans le bassin de la botte afin que le projet réponde au mieux aux attentes et aux besoins des usagers du parc.

Les participants

Un sondage à main levée a permis de mieux comprendre les usages des participants dans le parc de l'Huveaune et leur implication dans les concertations précédentes.

Concernant les activités principales, les réponses ont révélé une diversité d'usages. 15 participants ont indiqué pratiquer des activités sportives dans le parc. 10 personnes ont déclaré s'y rendre pour des moments de détente, comme des balades, des pique-niques ou du repos. Deux participants ont mentionné qu'ils y amenaient leurs enfants pour jouer, tandis qu'une personne traverse simplement le parc sans s'y arrêter. Enfin, 7 participants ont évoqué des usages alternatifs, tel que la pêche.

En ce qui concerne leur participation aux concertations précédentes, les résultats montrent une implication notable des personnes présentes. 8 participants avaient pris part à l'atelier du 4 juin dernier, tandis que 9 personnes avaient échangé avec l'EPAGE HuCA dans le cadre de rencontres organisées dans le parc ou lors de la fête de la nature au parc Jean-Moulin. 9 autres participants ont contribué en ligne. Seules 2 personnes ont indiqué n'avoir encore participé à aucune étape de la concertation.



Une rencontre structurée en deux temps

Dans un premier temps, les participants se sont rassemblés dans le parc pour une présentation du contexte et du projet par l'EPAGE HuCA. Celle-ci portait sur les avancées des travaux de revitalisation de l'Huveaune dans le parc et les objectifs du réaménagement du bassin de la Botte. Un temps d'échange a

permis de clarifier certains points, puis une visite autour du bassin de la botte a permis aux participants de visualiser les lieux et de bénéficier d'explications détaillées sur les aménagements envisagés.

La seconde phase s'est déroulée à l'Espace des Libertés. Les participants ont d'abord visionné une **vidéo** illustrant les avancées d'un projet similaire (site Pomme Heckel), avant de se diviser en trois groupes de travail. Ces ateliers visaient à réfléchir collectivement aux usages possibles du bassin, à les prioriser et à les positionner sur une carte du bassin.



La présentation dans le parc

Avancement des travaux

L'EPAGE HuCA a présenté l'avancée des travaux de revitalisation de l'Huveaune et de sa biodiversité. Ceux-ci visent à restaurer le cours d'eau et ses écosystèmes, mais également à renforcer le lien entre les Aubagnaises, les Aubagnais et ce parc central situé en cœur de ville.

Un méandre de l'Huveaune sera créé en rive gauche, sur les anciens terrains de tennis, un scénario qui a émergé lors de la concertation de juin dernier. Ce nouveau tracé redonnera à l'Huveaune une morphologie sinueuse plus proche de son état naturel et permettra d'adoucir les berges, de les végétaliser et de favoriser les échanges d'eau entre nappe et sol. Ces aménagements permettront d'améliorer la biodiversité et la qualité du cours d'eau tout en réduisant l'exposition du Lycée Joliot Curie aux inondations. Lors de la visite de terrain, les participants ont pu visualiser le nouveau lit des Lignières (affluent rive droite de l'Huveaune). Auparavant, cet affluent était confiné entre deux murets en béton, limitant considérablement la dynamique naturelle du cours d'eau.

Avec ce nouveau tracé, l'affluent retrouve une certaine liberté favorisant une meilleure circulation de l'eau, tout en recréant des habitats naturels propices à la faune et à la flore locales.

Par ailleurs, le nouveau réseau d'usée a été installé et enterré. Les réseaux aériens, traversant actuellement l'Huveaune, passeront en encorbellement sous la nouvelle passerelle.

En matière d'aménagements du parc, Monsieur Agostini a annoncé **la création d'une "aire de raquettes" avec l'aménagement d'un terrain de tennis mais également d'un espace de ping-pong** entre le complexe sportif du Bras d'Or et le Lycée Joliot Curie (en lieu et place de la base vie actuelle)

Les participants ont formulé plusieurs propositions pour enrichir et améliorer le parc :

- Ajouter des poubelles équipées de tri sélectif et de couvercles pour éviter la dispersion des déchets par le vent, ainsi que des cendriers pour mégots. Certains, à l'inverse, ont proposé de supprimer les poubelles pour responsabiliser les usagers.
- Installer des toilettes publiques, en réfléchissant au modèle économique (payantes ou gratuites) pour limiter les dégradations.
- Renforcer l'entretien du parc pour en améliorer l'attractivité.
- Installer un éclairage pour permettre un usage sécurisé en soirée.

Les intentions pour le réaménagement du bassin

Le bassin de la Botte est actuellement délaissé. Cet espace, situé en plein cœur du parc, a déjà fait l'objet de discussions lors des concertations précédentes. Les participants ont exprimé leur souhait d'en faire **un lieu végétalisé dédié à la détente, avec un potentiel pour accueillir des événements, des activités sportives et culturelles.**

La désimperméabilisation du fond du bassin en béton et le remblaiement de celui-ci avec de la terre a été acté lors de la précédente concertation. Les grandes lignes du projet incluent :

- Une végétalisation dense du bassin pour améliorer son intégration paysagère.
- La création de trois espaces de détente adaptés aux différents usages.
- L'aménagement de cheminements pour connecter ces espaces, avec au moins une zone accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le pourtour en béton du bassin sera maintenu afin de ne pas déstabiliser les arbres situés sur ses rebords. Ces arbres permettront de conserver l'ombrage et la biodiversité au niveau du bassin.



Désimperméabilisation du bassin de la Botte (gauche) et méandrage des Lignièrès (droite)

Synthèse des ateliers en groupe

Trois groupes ont travaillé sur la définition des usages préférentiels sur le bassin et leur emplacement. Cette synthèse regroupe les contributions qui font consensus et celles qui font débat.



Ce qui fait consensus

ZONE A – L'aire de rencontre

Pour les trois groupes, cet espace est imaginé comme un lieu de rencontre et de vie. Les propositions incluent :

- Des assises végétalisées en forme d'amphithéâtre.
- L'accueil d'événements temporaires (théâtre, musique, etc.).
- Un espace dédié à la détente et à la méditation.
- Un point d'eau pour rafraîchir les usagers.

ZONE B – L'aire de repos

Selon les participants, cet espace serait conçu comme un lieu de repos et de culture, avec :

- De nombreux bancs et mobiliers de détente, tels que des transats ou des assises ludiques.
- Des expositions culturelles temporaires.

ZONE C – L'aire de nature

Cet espace plus libre, serait destiné à la détente et à la création, comprenant :

- Des bancs et une clairière enherbée propice à la méditation.
- Un point d'eau.

- Une boîte à lire pour encourager la lecture et les échanges culturels.

Aménagements complémentaires

Les participants ont proposé d'autres usages hors ou aux abords du bassin :

- Les participants ont suggéré que les **jeux pour enfants soient installés à l'extérieur** du bassin.
- **Les bancs, poubelles et lampadaires** équipés de panneaux photovoltaïques seraient **installés sur tout le bassin**.
- À certains endroits, des assises pourraient être intégrées directement au béton du bassin
- Des points d'eau avec un arrêt automatique (poussoir)
- L'installation de **composteurs** de l'autre côté de l'Huveaune a également été proposée.
- Concernant l'installation d'un **foodtruck**, les participants préfèrent sa présence temporairement lors d'événements et sur un espace non végétalisé à l'extérieur du bassin.

Les groupes ont par ailleurs imaginé des aménagements spécifiques pour la valorisation de la culture et de la biodiversité :

- **De la mosaïque pourrait être intégrée aux rebords en béton**, en partenariat avec des artistes céramistes d'Aubagne, pour donner une identité visuelle unique au bassin. Ce projet pédagogique à long terme serait axé sur des thématiques liées à l'eau et à l'environnement.
- **Des panneaux pédagogiques et hôtels à insectes** seraient positionnés à proximité des plantations pour mettre en avant la biodiversité.
- Il a été proposé de déplacer **la statue de la Fée de l'Huveaune à l'intérieur du bassin** pour la valoriser et permettre une meilleure identification par le public.

Ce qui fait débat

Certains sujets ont suscité des divergences parmi les participants :

- **Accès PMR** : un groupe a proposé un positionnement spécifique à l'entrée du bassin (en bas à gauche du schéma), tandis qu'un autre a insisté sur la nécessité de **rendre l'ensemble des accès totalement accessibles**.
- **Installation de brumisateurs** : si certains jugent leur présence essentielle pour offrir des espaces de rafraîchissement, d'autres estiment qu'ils sont contraires aux principes de sobriété en matière d'eau.
- **Tables de pique-nique** : tous les participants s'accordent sur la nécessité de placer des tables à l'ombre, mais leur emplacement reste sujet à débat :
 - Dans le bassin.
 - À l'extérieur du bassin, regroupées en un seul lieu.
 - À l'extérieur du bassin, mais disséminées dans tout le parc.
- **Concentration des usages** : un groupe a exprimé des préoccupations sur la surcharge du site en raison de sa configuration « renfermée ». Ils suggèrent de laisser les trois espaces principaux en clairière, sans y ajouter de nombreux usages pour préserver le caractère naturel du bassin.

En résumé

Les ateliers ont permis d'identifier **des propositions concrètes et variées** pour le réaménagement du bassin de la Botte, tout en révélant des priorités partagées et certains points de divergence. Les participants ont largement convergé sur l'importance de créer des espaces de détente, de rencontre et de valorisation culturelle, tout en intégrant des éléments pédagogiques pour sensibiliser à la biodiversité et à l'environnement.

L'aménagement des trois aires de pause a fait l'objet d'un consensus autour d'usages diversifiés : espaces végétalisés pour le repos, zones propices aux événements et lieux de convivialité. Des équipements comme des panneaux pédagogiques, des assises intégrées et des points d'eau ont également été plébiscités. Par ailleurs, des initiatives artistiques, comme l'intégration de mosaïques, renforceraient l'identité visuelle du bassin tout en valorisant le savoir-faire local.

Certaines questions restent toutefois ouvertes, notamment l'installation de brumisateurs, le positionnement des tables de pique-nique et l'équilibre à trouver entre usages multiples et préservation du caractère naturel du site.

En conclusion, ces ateliers ont mis en lumière une volonté commune de faire du **bassin de la Botte un espace inclusif, durable et attrayant**, tout en répondant aux attentes diversifiées des usagers. Ces contributions enrichiront la finalisation du projet par l'EPAGE et ses partenaires.

Conclusions et suites à donner :

Au terme de la rencontre, l'EPAGE HuCA a remercié l'ensemble des participants pour la richesse des échanges et la diversité des propositions, qui amènent à certains consensus intéressants d'aménagements.

L'EPAGE HuCA souligne l'importance d'accorder une attention particulière à l'ensemble des propositions formulées, et précise que certaines d'entre elles pourront être retenues et intégrées aux projets, tandis que d'autres, pour diverses raisons (techniques, financières, ou contextuelles), ne pourront pas être mises en œuvre.

L'EPAGE HuCA et la Ville d'Aubagne s'engagent à tenir informés les participants des avancées et des décisions finales concernant les aménagements retenus.

Annexes



